



le grand

huit réseau des écoles
supérieures d'art publiques
de la Nouvelle Aquitaine

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

—
DOSSIER DE PRÉSENTATION 2022/23

Pour toute demande d'information complémentaire:
> coordination@le-grand-huit.fr

Période de candidature:
> **du 1^{er} septembre au 21 novembre 2022**
via le formulaire de candidature en ligne
accessible en cliquant **ici**

INFORMATION AVANT-PREMIÈRE

L'association Le Grand Huit regroupe les cinq écoles supérieures d'art et deux classes préparatoires publiques de Nouvelle-Aquitaine sous tutelle du ministère de la Culture.
> www.le-grand-huit.fr

Pour répondre aux fortes demandes de qualification et de diplôme des professionnels de la création en art, design et communication, le Grand Huit (G8) coordone comme en 2021/22 une démarche de **VAE** - Validation des Acquis de l'Expérience pour l'année universitaire 2022-2023, menant au Diplôme National d'Art (**DNA**) et au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (**DNSEP**). Elle permet aux personnes engagées dans la vie active de faire reconnaître leurs compétences professionnelles par un titre, un certificat de qualification ou un diplôme professionnel.

Dès à présent, un certain nombre d'éléments de contenus, calendriers, modalités de candidatures et coûts sont définis, en attente des dossiers complets qui seront disponibles en téléchargement début septembre 2022, sur le site du Grand Huit et ceux des cinq écoles.

PUBLIC CONCERNÉ

— La VAE est ouverte aux personnes engagées dans la vie active depuis au moins 1 an (équivalent temps plein). Les candidats doivent impérativement avoir une activité artistique quel que soit le cadre dans lequel elle l'exerce (salarié, indépendant, associatif, etc...)

La démarche créative des candidats doit être actuelle et contemporaine, en rapport avec le diplôme visé.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de condition de lieu de résidence.

DIPLÔMES PROPOSÉS

— • Le Diplôme National d'Art (DNA) option art ou design, valant grade de Licence. Il donne lieu à la validation de 180 crédits ECTS. Le DNA est validé au niveau 6 par la commission nationale de certification professionnelle.

• Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art ou design, valant grade de Master. Il donne lieu à la validation de 300 crédits ECTS. Le DNSEP est validé au niveau 7 par la commission nationale de certification professionnelle.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

— Les candidats retenus à l'issue de la commission de recevabilité seront accompagnés collectivement et individuellement jusqu'au passage du diplôme visé à la session d'août 2023.

Pour ce faire, des éléments méthodologiques liés aux supports écrits qui accompagneront la présentation de leurs travaux plastiques seront développés. Les candidats seront également soutenus dans la préparation à la mise en espace de leurs travaux. Ils bénéficieront d'un accompagnement individuel dans la démarche globale de VAE, en fonction de leurs besoins.

CALENDRIER GÉNÉRAL

— Les suivis individuels se feront en visioconférence.
Les temps collectifs se dérouleront sur les sites
des écoles du Grand Huit.

Ouverture des candidatures

- jeudi 1^{er} septembre 2022

Réunion collective d'information / en visioconférence

- mardi 11 octobre 2022 – à 14h

Date limite de dépôt du dossier de candidature

- lundi 21 novembre 2022

Commission de recevabilité

- mardi 6 décembre 2022

Accompagnement méthodologique / le diplôme / les lieux / analyse du dossier / apport méthodologique / qualité rédactionnelle / synthèse / préparation / entretien individuel ou collectif

Calendrier prévisionnel à confirmer en décembre 2022.

- jeudi 26 janvier 2023 – à 14h > séance collective Bordeaux
- mardi 14 février 2023 – à 14h > suivis individuels
- mardi 14 mars 2023 – à 14h > suivis individuels
- jeudi 27 avril 2023 – à 14h > séance collective Bayonne
- mardi 23 mai 2023 – à 14h > suivis individuels
- mardi 20 juin 2023 – à 14h > séance collective Bayonne

Accrochage – Présentation et session de diplôme

- lundi 28 août 2023
- mardi 29 août 2023
- mercredi 30 août 2023

ENCADREMENT

Les candidats seront encadrés et accompagnés jusqu'au diplôme conjointement par Annette Nève, directrice des études de l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux et un-e enseignant-e-artiste d'une des écoles du Grand Huit.

L'ensemble des outils collaboratifs, adresses mails spécifiques et ressources seront communiqués aux candidats retenus par la commission de recevabilité.

COORDINATION GÉNÉRALE

Le Grand Huit porte la procédure de VAE pour ses cinq écoles supérieures d'art. À ce titre, la coordination générale du G8 assure l'ensemble des échanges administratifs, inscriptions auprès des écoles suivant les travaux des candidats, certificats requis et toute action nécessaire au bon déroulé de la procédure pour toute l'année 2022-2023.

Les contacts spécifiques et procédures seront disponibles en ligne à compter du 1^{er} septembre 2022 sur le site du Grand Huit et celui de chaque école.

TARIFS

- > Dépôt du dossier à la commission de recevabilité – 150 €
- > Inscription à l'accompagnement et procédure conduisant au diplôme – 1.550 €
- > Dans le cas où il est attesté que le candidat n'est pas en situation de bénéficier d'un financement par un tiers celui-ci acquitte un montant réduit fixé à 800 euros.

FAIRE UNE CANDIDATURE

- > Accéder au formulaire de candidature en cliquant **ici**.

Rendez-vous sur nos sites internet dès le 1^{er} septembre pour de plus amples informations.

- > www.esa-paysbasque.fr
- > www.esad-pyrenees.fr
- > www.ebabx.fr
- > www.ensa-limoges.fr
- > www.eesi.eu